

La Fédération Française du Courtage en Travaux (FFCT) signe un partenariat exclusif de 3 ans avec la société BUTAGAZ

Paris, le 17 février 2012

C'est à l'occasion du salon Interclima+ élec, qui s'est déroulé du 7 au 10 février à Paris, Porte de Versailles, que la Fédération Française du Courtage en Travaux (FFCT), a signé un partenariat exclusif avec la société Butagaz, leader français de la distribution des Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL), en vue de rapprocher leurs réseaux opérationnels.

Ronan Scavennec, en charge du développement et de la prescription nationale chez Butagaz est l'un des artisans du rapprochement avec la FFCT. Il explique : « *Butagaz est engagé dans une véritable politique volontariste en faveur des économies d'énergie à travers le programme Butaprimés. Ce programme consiste dans l'octroi d'aides versées sous forme de primes aux consommateurs s'équipant de matériels performants (chaudière basse température, chauffe eau solaire, etc.) et entreprenant des travaux de rénovation (isolation toit / plancher et mur) dans leur logement en vue d'économiser de l'énergie. Les courtiers de la FFCT, formés dans les domaines de la rénovation énergétique de l'habitat, sont pour nous de véritables ambassadeurs pour faire connaître notre offre aux particuliers mais également aux entreprises.* »



Hervé Blandin, Vice-Président de la FFCT et signataire de la convention de partenariat avec François Gravet, Directeur Marketing de Butagaz, souligne l'importance grandissante du courtage en travaux dans l'accompagnement de particuliers désireux d'entreprendre des travaux de rénovation et les professionnels du bâtiment qualifiés : « *La Fédération Française du Courtage en Travaux souhaite s'associer aux acteurs majeurs du marché pour assurer aux courtiers un soutien de poids dans leur rôle de conseil et de service auprès des clients. À travers la signature de ce partenariat innovant, les courtiers de la FFCT pourront bénéficier de l'expérience, des solutions et de l'appui du leader français de la distribution de GPL butane et propane à usage domestique.* »

Pour François Gravet, Directeur Marketing Butagaz, le rapprochement avec la FFCT a du sens : « *Nous recherchons des interlocuteurs nationaux pour faire connaître nos offres auprès des entreprises et des particuliers dans l'Hexagone. Nous estimons que plus de 200 000 clients Butagaz sont aujourd'hui susceptibles d'être intéressés par l'offre des courtiers en travaux de la FFCT. Butagaz est en mesure de fournir des solutions intéressantes en terme de rénovation énergétique ainsi que des financements appropriés. L'association de nos structures permettra à terme de travailler ensemble sur l'optimisation des solutions à proposer en fonction des retours du terrain via les courtiers en travaux.* »

Les Butaprimés

Les offres Butaprimés sont réservées aux clients gaz en citerne ou bouteilles de Butagaz. Pour pouvoir en bénéficier, le logement des particuliers doit être construit depuis plus de deux ans. Pour vérifier si l'on peut bénéficier du programme :

Sur Butagaz.fr, les clients peuvent s'enregistrer et utiliser les simulateurs pour évaluer le montant des Butaprimés auxquelles ils peuvent prétendre.

Les conseillers économie d'énergie Butagaz sont également disponibles au 0 811 888 120 (Prix d'un appel local, selon opérateur).

En 2011 Butagaz a déjà accordé plus de 3 millions d'euros d'aides aux travaux d'économie d'énergie à 8 600 clients.

La Fédération Française du Courtage en Travaux

En 2007, sous l'impulsion de Nicolas Daumont, aujourd'hui président de la Fédération, la FFCT fut créée sous la forme d'une association Loi 1901 pour encadrer le métier de courtage en travaux et contribuer à sa reconnaissance. Outre les aspects de réglementation de la profession et de sa représentation, la FFCT accompagne notamment les courtiers en travaux indépendants, à travers le conseil et la mise en place de formations spécialement adaptées à leur domaine d'intervention, en lien étroit avec les lois et les réglementations en vigueur, et particulièrement les mesures du Grenelle de l'Environnement qui concernent le secteur du bâtiment.

À ce jour, la Fédération regroupe 250 courtiers répartis dans toute la France y compris sur les territoires d'Outre-Mer.

Pour plus d'informations : <http://www.courtage-travaux-ffct.fr>

Contact presse :

Agence Carré final - Béatrice Patt-Traineau (06 09 42 36 17) & Caroline Jeanny (06 51 95 11 65) Tel : 01 43 72 23 12 - presse@carre-final.com